



# STAGE - VACANCES

*Du 19 au 22 Février 2018*

***130 €***

*A retourner complet au secrétariat du club :*

AS MURET FOOTBALL  
Stade Clément Ader  
5, Square des Anciens Combattants  
31600 MURET  
Tel : 09.51.20.46.32  
@ : [secretariat@asmuretfootball.com](mailto:secretariat@asmuretfootball.com)



VILLE de MURET  
[mairie-muret.fr](http://mairie-muret.fr)

## **PRESENTATION**

*L'AS MURET organise un stage de football du lors des vacances scolaires d'hiver, du 19 au 22 Février 2018, à destination de tous les enfants nés entre 2005 et 2011.*

*Fille ou garçon, licencié ou non à la F.F.F., nous accueillons avec plaisir tous les enfants dont l'objectif est de passer un moment entre copains, ou pour s'en faire de nouveaux !*

### **Composition du dossier d'inscription :**

- Conditions générales
- Fiche d'inscription
- Autorisation parentale

### **Pièces à joindre pour valider l'inscription :**

- Pour tous les enfants :
  - La fiche d'inscription
  - Un certificat médical justifiant que les vaccinations sont à jour ou la copie du carnet de santé (pages liées aux vaccinations)
  - Le règlement
  
- + Pour les enfants non licenciés à l'AS MURET Football :
  - Un certificat médical d'absence de contre-indication à la pratique du sport datant de moins d'un an
  - La photocopie recto/verso de la pièce d'identité de l'enfant

Ces documents sont à renvoyer ou à déposer au plus tard au secrétariat de l'AS Muret le

**Mercredi 10 Février 2018**

**AS MURET FOOTBALL  
Stade Clément Ader  
5, Square des Anciens Combattants  
31600 MURET  
Tel : 09.51.20.46.32  
@ : secretariat@asmuretfootball.com**

## **CONDITIONS GENERALES**

### **1. Admission**

Le stage est ouvert à tous les enfants nés entre 2005 et 2011, licenciés ou non à la FFF, et capables de suivre les diverses activités du stage.

### **2. Inscription**

L'inscription est un préalable obligatoire à la participation au stage.

Le règlement doit être joint au dossier d'inscription, à savoir 130,00 €. Le tarif comprend toutes les activités proposées (football ou extra-football), ainsi que la restauration.

L'encaissement se fera au premier jour du stage.

### **3. Assurance**

Tous les enfants doivent avoir souscrit une assurance responsabilité civile. Une copie de cette assurance doit être fournie avec le dossier d'inscription.

### **4. Sécurité**

Durant les horaires précisés au préalable, les enfants sont sous la responsabilité des éducateurs de l'AS Muret Football.

### **5. Frais médicaux**

Durant le stage, dans le cas où des soins médicaux s'avèreraient nécessaires, les familles s'engagent à rembourser l'intégralité des sommes engagées.

### **6. Vols et pertes**

L'AS Muret Football décline toute responsabilité en cas de vol ou de perte d'équipements des stagiaires. Ne créer pas la tentation, aucune raison d'amener des éléments de valeur durant le stage !

### **7. Lieu du stage**

Les activités football se dérouleront sur les installations du Complexe Nelson Paillou.

Les stagiaires peuvent être amenés à se rendre dans divers autres lieux d'activités.

### **8. Durée et horaires du stage**

Le stage se déroule du lundi 19 février au jeudi 22 février 2018.

L'accueil se fera de 8h30 à 9h30, les enfants seront à la disposition des familles à partir de 17h00, l'accueil étant assuré jusqu'à 18h00 maximum.

### **9. Equipements**

Le stagiaire devra prévoir : une tenue complète de football (maillot, short, chaussettes, crampons), un survêtement, un kway, une paire de tennis, un nécessaire de toilette, des affaires de rechange (slip, tee-shirt).

### **10. L'encadrement**

Il est assuré par des éducateurs de l'AS Muret diplômés.

### **11. Comportement du stagiaire**

Il est attendu un comportement irréprochable du stagiaire. A ce titre :

- a- L'AS Muret se réserve le droit d'exclure tout stagiaire dont le comportement ne respecterait pas les règles élémentaires du savoir-vivre ou du respect (violence verbale ou physique, vol, non-respect des personnes ou des équipements,...).
- b- L'alcool et le tabac sont totalement proscrits
- c- Le stagiaire et sa famille sont responsables de toute dégradation des équipements municipaux commis par l'enfant. Dans le cas de frais de réfection, la famille en sera directement responsable.

## **12. Journée-type**

- 8h30 – 9h30 : accueil
- 9h45 : terrain ou autre activité
- 11h45 : vestiaires
- 12h30 – 14h30 : repas et temps calme
- 14h45 : terrain ou autre activité
- 16h30 : vestiaires
- 16h45 : goûter
- 17h00 – 18h00: retour en famille

## **13. Annulation**

L'AS Muret se réserve le droit d'annuler le stage en cas de force majeure, sécurité ou nombre insuffisant de participants.

Dans ce cas, les sommes engagées par les familles seront intégralement remboursées.

## FICHE D'INSCRIPTION

<b>STAGIAIRE</b>		
NOM : _____ PRENOM : _____		
SEXE : <input type="checkbox"/> M <input type="checkbox"/> F      DATE DE NAISSANCE : ____ / ____ / ____		
ADRESSE : _____		
CODE POSTAL : _____ COMMUNE : _____		
TEL PORTABLE : ____ / ____ / ____ / ____ / ____ E-MAIL : _____		
<b>REPRESENTANTS LEGAUX</b>		
<i>Nom et prénom père et mère</i>	<i>Adresse (si différente du licencié)</i>	<i>Téléphone</i>
		____ / ____ / ____ / ____ / ____
		____ / ____ / ____ / ____ / ____

<b>EN CAS D'URGENCE...</b>	
M. / Mme _____	Tél : ____ / ____ / ____ / ____ / ____
Médecin traitant : _____	Tél : ____ / ____ / ____ / ____ / ____
Groupe sanguin : _____	

<b>REGLEMENT DU STAGE</b>	
Tarif de base : 130,00 €	Chèque bancaire / postal n° .....
Tarif famille : 20 € de moins par enfant à partir de deux enfants	Espèces : .....

---

<b>CADRE RESERVE A L'AS MURET – NE PAS REMPLIR</b>		
<input type="checkbox"/> Fiche d'inscription	<input type="checkbox"/> Carte d'identité	<input type="checkbox"/> Justification des vaccinations
<input type="checkbox"/> Certificat médical	<input type="checkbox"/> Autorisation parentale	<input type="checkbox"/> Règlement
<input type="checkbox"/> Responsabilité civile		

## FICHE SANITAIRE

Nom et prénom du stagiaire : \_\_\_\_\_

### VACCINATIONS

**Le stagiaire est-il à jour de ses vaccinations ?**

- oui (joindre la copie du carnet de vaccinations à jour)
- non (joindre un certificat médical de non contre-indication)

### MALADIES

**Le stagiaire a-t-il déjà eu les maladies suivantes ??**

- Varicelle                       Coqueluche                       Oreillons  
 Rubéole                       Rougeole

L'enfant est-il asthmatique ?                       oui       non  
Si oui, a-t-il un traitement ? \_\_\_\_\_

L'enfant est-il allergique ?                       oui       non  
Si oui, à quoi est-il allergique ? \_\_\_\_\_  
A-t-il un traitement ? \_\_\_\_\_

### TRAITEMENT MEDICAL

**Le stagiaire suit-il un traitement médical ?**                       oui       non

Si oui, lequel ? \_\_\_\_\_

*Dans ce cas-là, la famille doit obligatoirement fournir une copie de la prescription médicale et les médicaments marqués du nom de l'enfant.*

### RESTRICTIONS ALIMENTAIRES

- |   |                                     |                                    |
|---|-------------------------------------|------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Aucune                   | <input type="checkbox"/> Végétarien | <input type="checkbox"/> Sans porc |
| <input type="checkbox"/> Sans sel                 | <input type="checkbox"/> Sans sucre |                                    |
| <input type="checkbox"/> Autre : précisez : _____ |                                     |                                    |

## **AUTORISATION PARENTALE**

Je soussigné-e \_\_\_\_\_,

Résidant \_\_\_\_\_,

Représentant légal de l'enfant \_\_\_\_\_

### **Autorise**

- mon enfant mineur à participer aux activités organisées lors des stages-vacances ;
- autorise le club de l'AS MURET à faire procéder à l'hospitalisation de mon fils / ma fille, en cas de besoin, durant le stage se déroulant du 19 au 22 février 2018 à MURET Cette hospitalisation pourra être réalisée dans l'établissement public ou privé le plus adapté à la situation.

### **DROIT A L'IMAGE**

J'autorise le club à utiliser des photos ou des vidéos de mon enfant en vue de promouvoir nos activités, sur des brochures ou sur le site de l'AS Muret Football dans le respect des Droits de l'Enfant.

### **DELEGATION A UN TIERS**

A défaut de pouvoir récupérer mon enfant moi-même, j'autorise :

Mme / M. \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_

à venir chercher mon enfant.

Cette personne devra présenter une pièce d'identité.

Mon enfant mineur à rentrer chez lui par ses propres moyens.

Fait à \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_

Signature du représentant légal (précédé de la mention « Lu et approuvé »)



## PROGRAMME D'UNE SEMAINE DE STAGE\*

Horaires	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi
9h00 - 9h30	Accueil des stagiaires	Accueil des stagiaires	Accueil des stagiaires	Accueil des stagiaires
9h30 - 9h45	Vestiaires	Vestiaires	Vestiaires	Vestiaires
9h45 - 11h45	Terrain : « <i>Conserver / Progresser</i> »	<b>VISITE DU TFC ET RENCONTRE AVEC LES PROS</b>	Futsal	Terrain : « <i>Travail devant le but</i> »
11h45 - 12h15	Vestiaires	Vestiaires	Vestiaires	Vestiaires
12h30 - 14h30	Repas	Repas	Repas	Repas
14h30 - 14h45	Vestiaires	Vestiaires	Vestiaires	Vestiaires
14h45 - 16h30	<b>AQUALUDIA</b>	Terrain : « <i>Déséquilibrer / Finir</i> »	<b>KARTING</b>	Terrain : « <i>Tournoi</i> »
16h30 - 16h45	Vestiaires	Vestiaires	Vestiaires	Vestiaires
16h45 - 17h00	Goûter	Goûter	Goûter	Goûter
17h00 - 18h00	Retour en famille	Retour en famille	Retour en famille	Retour en famille

\* Programme donné à titre indicatif ; les activités sont soumises aux conditions climatiques et à la disponibilité des différents sites.

### **Activités proposées lors des temps calmes ou hors-football**

- Tournoi FIFA 17
- Jeux de société
- Tennis de table
- Surprises..... !!!